

CONVENTION SIMPLIFIÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE pour les TPE

Formation suivant les entreprises en 60 & 96 heures sur 6 ou 12 mois

ANNEXE 1 - PROGRAMME DE FORMATION

✓ **Module 1 : Les principes de gestion**

Durée : 1 séance.

Objectif : Acquérir et comprendre les principes de base qui permettent de gérer une petite entreprise, au quotidien.

Thèmes :

- ✚ Différences entre administration et gestion d'une entreprise.
- ✚ Analyse des difficultés rencontrées par les chefs d'entreprises.
- ✚ Projeter son entreprise dans l'avenir.
 - Principe de la construction d'un projet d'entreprise.
 - Définition des objectifs.
 - Détermination des moyens nécessaires à la réalisation d'un projet.
 - Méthode d'analyse de la rentabilité de l'entreprise.
- ✚ Piloter son entreprise.
 - Principe du tableau de bord de gestion.
 - Indicateurs à utiliser, leur pertinence.
 - Analyse d'une situation.
- ✚ Connaître son résultat à chaque instant.
 - Notion de résultat d'entreprise.
 - Résultat réel et résultat prévisionnel.
 - Résultat de trésorerie.
- ✚ Analyser la rentabilité des devis et des factures.
 - Critères d'analyse d'un devis ou d'une facture.
 - Niveau de rentabilité d'un devis ou d'une facture.
 - Répercussion d'une facture ou d'un devis sur le résultat de l'exercice.
- ✚ La simulation en gestion.
 - Calculs permettant de mesurer l'influence des décisions sur le résultat de l'entreprise.

✓ **Module 2 : Le projet d'entreprise**

Durée : 4 séances.

Objectif : Apprendre à construire un projet d'entreprise et analyser sa rentabilité.

Thèmes :

- ✚ Analyse des composantes d'un compte d'exploitation
 - Distinction entre les données variables et des données fixes.
 - Établissement d'un plan de compte.
 - Séparation du chiffre d'affaire entre les marchandises et la main d'œuvre.

- ✚ Analyse du potentiel de production
 - Le calendrier de l'entreprise.
 - Recensement du personnel et temps de présence.
 - Analyse de la production et de la performance de chaque salarié
 - Valorisation des frais de personnel et des charges s'y rapportant
 - Détermination du potentiel d'heures de production

- ✚ Analyse des moyens de production.
 - Inventaire du matériel
 - Calcul de l'amortissement du matériel

- ✚ Valorisation des frais fixes du projet

- ✚ Analyse de la validité du projet.
 - Marge applicable sur les marchandises
 - Détermination du prix de vente horaire de main d'œuvre
 - Calcul du potentiel maximum de l'entreprise.
 - Calcul du minimum rentable.
 - Définition des objectifs à atteindre.
 - Détermination des mesures à prendre pour atteindre ces objectifs.

✓ **Module 3 : La réalisation des devis et des factures**

Durée : 4 séances.

Objectif : Apprendre à mettre en place le processus majeur de l'entreprise qui consiste d'abord à faire des devis, calculer leur rentabilité et connaître leur influence sur le résultat, puis organiser et suivre les chantiers et enfin facturer et suivre les règlements.

Thèmes :

- ✚ Valorisation d'un devis et d'une facture
 - Structure des articles.
 - Bibliothèque d'articles.
 - Réalisation d'ouvrage ou de kits.
 - Gestion de familles d'article. (Famille marchandises, main d'œuvre, mixtes).
 - Prix d'achat, prix de vente et marge.
 - Gestion des prix de vente forfaitaires.
 - Métré.
 - Échéances et règlements prévisionnels.
 - Retenues.
 - Remises accordées.

- ✚ Analyse de la rentabilité d'un devis et d'une facture.
 - Détermination de la rentabilité du devis ou de la facture (Calcul de la marge brute et de la marge nette)
 - Analyse des facteurs influençant la rentabilité du devis et de la facture (Nombre d'heures vendues, Marge sur marchandise, Prix de vente moyen de l'heure de main d'œuvre).
 - Introduction des éléments du passé dans le calcul d'un devis ou d'une facture (Frais généraux journaliers, Nombre d'heures de main d'œuvre à vendre, Nombre d'heures de main d'œuvre vendues depuis le début).

- Corrections à appliquer sur le devis et la facture en tenant compte des éléments précédents (Calcul du prix de vente de l'heure de main d'œuvre à appliquer, Calcul de la marge marchandises à appliquer).
- ✚ Suivi des règlements.
 - Enregistrement des règlements.
 - Analyse des impayés.
 - Gestion des relances.
- ✚ Suivi de la production et des moyens de production
 - Suivi des achats de marchandises.
 - Suivi des frais généraux.
 - Suivi du personnel.
 - Suivi des chantiers.

✓ **Module 4 : Les tableaux de bord**

Durée : 2 séances.

Objectif : Apprendre à détecter les dérives par rapport au projet initial et à prendre les décisions de correction.

Thèmes :

- ✚ Analyse du chiffre d'affaire main d'œuvre à une date donnée et mesure des écarts avec le prévisionnel calculé à cette même date, pour chaque élément suivant.
 - Montant chiffre d'affaire.
 - Nombre d'heures vendables.
 - Prix de vente de l'heure.
 - Prix de revient de l'heure.
 - Nombre d'heures réellement vendues.
- ✚ Mesure de l'influence sur le résultat de fin d'exercice des éléments permettant d'augmenter le chiffre d'affaire main d'œuvre.
 - Influence du prix de vente horaire.
 - Influence de l'embauche d'un nouveau salarié.
 - Influence de l'amélioration de la productivité.
- ✚ Analyse du chiffre d'affaire marchandise à une date donnée et mesure des écarts avec le prévisionnel calculé à cette même date, pour chaque élément suivant.
 - Montant Chiffre d'affaire.
 - Achats de marchandises.
 - Marge sur vente de marchandises
- ✚ Mesure de l'influence sur le résultat de fin d'exercice des éléments permettant d'augmenter le chiffre d'affaire marchandise.
 - Influence de la marge.
 - Influence des ventes.

✓ **Module 5 : Les procédures de travail**

Durée : 1 séance.

Objectif : Apprendre à gérer sa journée de travail.

Thèmes :

- ✚ Contrôler la présence du personnel,
- ✚ Organiser les relances.
- ✚ Facturer les travaux terminés.
- ✚ Calculer les devis.
- ✚ Enregistrer les règlements clients.
- ✚ Contrôler les achats et enregistrer les factures.
- ✚ Gérer la trésorerie.
- ✚ Payer les fournisseurs.